

Communiqué

Les lauréats du projet « continuité cyclable » dans le roannais

Le soutien aux aménagements cyclables est une réalité, avec un Plan vélo doté de 400 millions d'euros. Le gouvernement a lancé 194 projets et 155 collectivités ont été retenues sur l'ensemble du pays pour un total de 101 millions d'euros lors du dernier appel à projet.

La création de nouvelles pistes ou la pérennisation des pistes cyclables temporaires mises en place dans le cadre du déconfinement sont visées. Le Ministère des transports m'a informée vendredi soir que, dans notre territoire, le déploiement de ce plan permettra de soutenir trois projets :

- **Sur Charlieu-Belmont**
 - Voies vertes sur l'ancienne emprise de la voie ferrée (via Perreux) pour 9,5 kms
 - Sécurisation de l'accès au collège pour 0,6 kms
- **Sur Pouilly sous Charlieu**
 - Aménagement d'une section de la voie verte départementale sur 450m
- **Sur Roannais agglomération**
 - Aménagement d'un itinéraire modes actifs entre Renaison et Saint André d'Apchon pour 1.3 kms

Je me félicite du soutien de l'Etat à ces projets locaux. Il constitue à la fois une reconnaissance pour les élus qui ont fait le choix d'encourager le développement du vélo dans notre territoire mais concrétise aussi le soutien de l'Etat aux initiatives locales

Le financement de ces projets rentre dans le cadre du plan vélo annoncé par le Gouvernement. Depuis 2017, il y a eu une augmentation de 27% de pistes cyclables. Pour rappel, 215 M€ ont déjà été engagés par l'Etat en 3 ans, les alternatives à la voiture sur les trajets courts étant un enjeu majeur sur nos territoires ruraux.